

## ***Recommandation***

**Il est recommandé dans la formation de base, qui doit comprendre au moins 70 heures, d'aborder les sujets suivants :**

### 1. Notion de conflit, de violence et de harcèlement

- Notion, distinctions, identification de la naissance et de l'escalade du conflit (généalogie du conflit) ;
- Positions et réactions de chacun (médiés et médiateur) face au conflit ;
- Approche du conflit en fonction des notions d'angoisse, de défense et de désir ;
- Clarification et gestion du conflit ;
- Stratégies d'intervention en fonction du type de conflit, conflits intra-personnels, interpersonnels et collectifs ;
- Contributions de diverses théories, dont la systémique et le constructivisme, à la notion de problème.

### 2. Initiation à la médiation

- Étude analytique des différents modes amiables et juridictionnels de règlement des conflits en ce compris le rôle des acteurs judiciaires, en termes d'information et de prescription ;
- Définition de la médiation ;
- Utilisation du terme « médiation » dans divers domaines tels notamment que famille, voisinage, travail, interculturalité, entreprise, pouvoirs publics, etc.) ;
- Principes généraux de médiation (éthique, approche philosophique, psychosociale de la médiation, etc.) ;
- Initiation à la négociation raisonnée ;
- Etude analytique et compréhensions des perceptions, des préjugés, des attitudes et de l'impact du médiateur sur les parties ;
- Cadre, processus, posture, rôle, enjeux, etc. ;
- Limites de l'intervention du médiateur, place des médiés et de tout participant au processus.

### 3. Droit en lien avec la médiation

- Titre 9 de la loi du 18 juin 2018 et la septième partie du Code judiciaire ((principes généraux en ce compris composition et mission de la CFM, confidentialité et caractère volontaire de la médiation ; règles spécifiques aux médiations extrajudiciaires et judiciaires) ;
- Notions de droit judiciaire (formes d'introduction de la demande d'homologation judiciaire, compétence, exécution forcée, etc.) ;
- Distinction entre l'ordre public, les normes impératives et les règles supplétives ;
- Médiation en droit européen et en droit international.

### 4. Communication en lien avec la médiation



- Concepts et méthodes de communication ;
- Obstacles à la communication ;
- Gestion des relations, des perceptions et des émotions ;
- Dynamique de groupes et complexité des interactions ;
- Théories du changement ;
- Médiation à distance ;
- Réflexion critique sur sa manière de communiquer comme médiateur.

## 5. Psychologie en lien avec le médiateur et la médiation

- Notions de savoir-être et savoir-dire, aptitudes et auto-discipline du médiateur ;
- Notions de psychologie et psychopathologie (manipulations / personnalités, etc.) ;
- Notions de dynamique et psychologie de groupes ;
- Comprendre et appréhender les positions psychologiques des personnes en conflit (ex : victime / auteur / sauveur / alliés / témoins / etc.) ;
- Théories psychologiques de la fonction du médiateur et ses différentes positions (distinctions avec thérapies, coaching, travail social, management, etc.) ;
- Grands courants de psychologie ;
- Principes d'analyse et les paradigmes.

## 6. Sociologie en lien avec la médiation

- Modèles d'analyse des représentations culturelles et des conflits humains ;
- Mécanismes de défense en situations de conflit et ses raisons émotionnelles, notion de deuil, expression socialisée du conflit ;
- Concepts d'acteur psychosocial et des rapports psychosociaux et autres.

## 7. Processus de médiation

- De la demande de médiation à l'éventuelle homologation judiciaire de l'accord ;
- Rôle du médiateur, des parties, des tiers ;
- Etapes du processus de médiation et outils spécifiques du médiateur ;
- Gestion du cadre de médiation ;
- Présentation de différents modèles de pratique de médiation ;
- Compétences et attitudes socioprofessionnelles du médiateur (savoir-être, savoir-dire et savoir-faire).

## 8. Déontologie et éthique

- Définitions et principes ;



- Règles et codes déontologiques : - spécifiquement applicables aux médiateurs agréés - suivant la ou les autres professions du médiateur ;
- Etendue des compétences, pouvoirs du médiateur et respect de la volonté des parties ;
- Questions de déontologie en lien avec des cas concrets.

#### 9. Statut du médiateur agréé

- Responsabilité civile et le droit des assurances en lien avec la médiation ;
- Obligations administratives, fiscales et sociales du médiateur agréé ;

10. Théorie et pratique de l'intervention des tiers payants – médiation et aide légale ;

11. La médiation à distance par voie électronique.

